Au fil du Miodet

Journal municipal n°8

Le mot du maire

Je commence cette année 2023 comme j'ai terminé celle de 2022 : en colère ! Ce n'est pourtant pas habituel de ma part, vous qui me connaissez bien, mais là, trop c'est trop. Dès lors, que certaines personnes se permettent d'harceler certains de mes proches collaborateurs ***ou qui que ce soit****, je ne peux le tolérer ! Depuis quelques semaines, un élu subit un acharnement de la part de personnes suffisamment courageuses pour envoyer des lettres anonymes ou se permettant de taguer son véhicule ou son habitation !*

*Je suis toujours prête à écouter ceux qui ont des griefs contre la mairie alors pourquoi agir ainsi ? De tels agissements sont inconcevables ! Que ceux ou celles, qui se sont permis ces actes d'intimidations soient bien conscients que la mairie ne fera preuve d'****aucune clémence*** *s'ils venaient à être identifiés. L'affaire est grave et a été portée devant monsieur le Préfet, la Gendarmerie prend l'affaire très au sérieux. Je cite : « Comment peut-on vouloir s'occuper d'une commune dont on ne connait rien,* ***laissez votre place à des personnes compétentes qui sont du pays****... », « votre voiture a été dégradé à deux reprises* ***cela n'a donc pas suffit*** *pour vous faire comprendre que* ***vous n'êtes pas le bienvenu****, que faut-il de plus pour comprendre que la place que vous occupez n'est pas la vôtre,* ***dégagez****...» ! De quels droits peut-on tenir de tels propos, agir de la sorte ? La commune de Saint Dier est-elle réservée à certaines personnes, seuls les natifs de la commune ont-ils des droits ? Je suis outrée qu'en 2023 on puisse tenir de tels propos, il me semblait naïvement que ces temps étaient révolus...*

Pour rappel, en 2020 le Garde des Sceaux tenait les propos suivants : «les parlementaires et les élus locaux sont, ***par leur engagement et le mandat qu'ils détiennent****, les représentants de la démocratie nationale et locale. Ils occupent une place fondamentale dans le fonctionnement de nos institutions, et toute atteinte à leur encontre constitue également* ***une atteinte au pacte républicain*** *».*

L'occasion m'est donnée de remercier toutes les personnes qui œuvrent en toute abnégation pour la commune de Saint Dier qu'elles soient ou non natives de la commune !

Le conflit russo-ukrainien se poursuit avec toutes les atrocités que nous relatent journalièrement les médias et qui malheureusement touchent de plus en plus durement les populations. Aussi, mes pensées vont tout d'abord vers ceux qui souffrent hommes, femmes, enfants, personnes âgées. Cette guerre bouscule notre vie quotidienne. L'augmentation des produits pétroliers est répercutée sur tous les produits de première nécessité mettant les plus démunis dans des conditions difficiles. Croyez bien que toute l'équipe municipale se mobilisera pour vous aider avec force et avec tous les moyens dont elle dispose.

Notre commune s'est engagée dans la voie des économies d'énergie afin de réduire significativement notre consommation : extinction de l'éclairage nocturne de 23h00 à 5h30, passage en LED (1ère tranche) pour le Bourg très rapidement, deux autres tranches suivront pour les hameaux, passage en LED à la Briqueterie et à l'Amicale laïque et enfin les illuminations de Noël n'ont brillé que du 15 décembre au 6 janvier.

Je terminerai cet édito encore en colère mais avec beaucoup d'empathie pour le collège François Villon qui risque de perdre une classe de 6ème à la prochaine rentrée scolaire. Nous avons la chance de posséder un collège labellisé Internat d'excellence, à taille humaine où la qualité de l'enseignement est reconnue, mais une baisse des effectifs vient mettre à mal cette reconnaissance de qualité. Il est inadmissible de devoir se mobiliser encore et encore pour défendre nos services publics sur nos territoires ruraux.

Nathalie SESSA

Vie scolaire / Jeunesse

Ecole maternelle et élémentaire

L'école de Saint Dier d'Auvergne a fait sa rentrée le 1er septembre avec 110 élèves et 3 nouveaux sont venus renforcer les effectifs. Comme l'année dernière, l'école compte 5 classes :

- La classe de PS/MS de Mme GAUCHER Manon
- La classe de GS/CP de Mmes TRAPENARD Laurence et BERNARD Anne
- La classe de GS/CE1 de Mme JACQUET Cindy
- La classe de CE2 de Mme RIGAUD Chrislaine
- La classe de CM1/CM2 de Mme FRAISSE Isabelle

Nous accueillons une nouvelle ATSEM à l'école : Mme Virginie GALLOIS dans la classe de PS/MS. Comme l'an passé, Mme Céline DUCHALET intervient auprès des GS.

Cette année, certains projets sont déjà entamés :

- Projet chorale tout au long de l'année pour les classes de CP, CE1, CE2 autour du thème de la magie avec un spectacle au printemps au Moulin de l'Etang à Billom avec d'autres écoles du secteur.
- Participation de toutes les classes au projet Ecole et Cinéma et Cinématernelle (visionnage de 3 films ou courts-métrages) organisés par CinéParc.
- Participation des classes à partir de la GS au festival Art d'Ecole qui se déroulera du 11 au 16 mai à Billom.
- Venue d'artistes pour les classes de CM1/CM2 (groupe de danse), PS/MS et GS/CP (plasticienne).
- Chorale de l'école pour le marché de Noël de Saint Dier le 15/12.
- Initiation aux arts du cirque par la compagnie K-Bestan pour les CE2, CM1 et CM2 au mois de janvier.

Collège François Villon

Samedi 10 septembre 2022, sur la scène de la Coopérative de mai, s'est achevé le projet chorale du collège François Villon, encadré par Mme LIENNART (éducation musicale et chant choral) et Mme BARRIÈRE (anglais).

Bravo aux 90 choristes des collèges de Saint Dier d'Auvergne et de la Grande Chorale de la Coopérative de mai qui ont électrisé les nombreux spectateurs !

Collège François Villon

Nos jeunes collégiens à l'honneur, pour une rentrée en 6ème en douceur

Jeudi 22 septembre 2022, les 2 classes de sixième du collège François Villon de Saint-Dier d'Auvergne ont participé à la journée d'intégration au « Jardin pour la Terre » à Arlanc.

L'objectif de cette journée était de permettre aux enfants d'apprendre à se connaître mais aussi faire connaissance avec l'équipe pédagogique. Chaque élève a mis en avant ses qualités au service de la réussite du groupe. Des animations ludiques et interactives, jeu de piste, rallye nature, en autonomie ou en groupe ont été proposées aux collégiens.

Cette journée a permis à chacun de mieux découvrir l'autre tout en favorisant des valeurs d'entraide, de solidarité et de respect mutuel, indispensables pour «Bien vivre ensemble» aussi bien dans leur classe qu'au sein du collège.

Un dictionnaire pour chaque 6ème

Jeudi 29 septembre 2022, M. Jacky GRAND, Conseiller Départemental du canton de Billom, est venu à la rencontre des élèves qui entrent en 6ème au collège François Villon de Saint Dier d'Auvergne. Il leur a souhaité la «Bienvenue au collège» et a offert à chacun des apprentis collégiens un kit comprenant un sac, un stylo 4 couleurs, une clé USB et un dictionnaire Robert sérigraphiés.

Réunis dans la salle de permanence de l'établissement, en présence de la Gestionnaire Mme POINTUD et du Principal M. RODIER, les 56 élèves de 6ème ont aussi eu l'occasion de s'informer sur les différentes missions du Département.

Écrire ou composer, telle est la question ?

« Et si un parapluie avait sauvé Roméo ? »

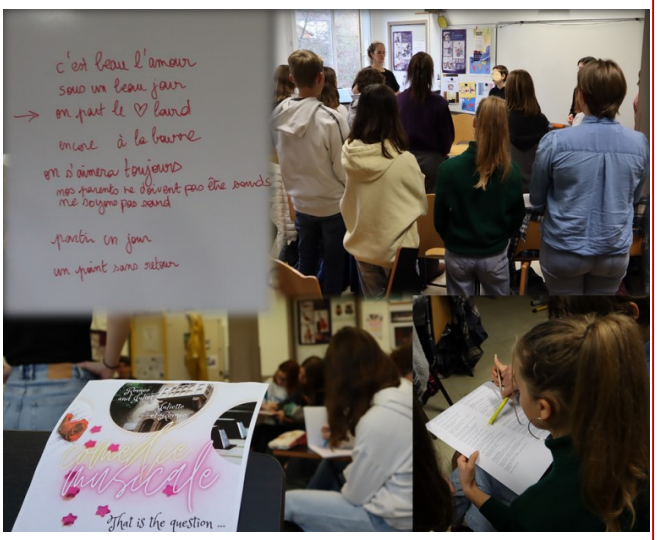

Jeudi 1er décembre au collège, les choristes de 4ème et de 3ème ont accueilli une autrice Chloé Pernet.

Après des exercices d'échauffement et le cerveau en ébullition, ils se sont attachés à l'écriture d'une chanson pour le projet de la comédie musicale «Juliette et Roméo», adaptation libre de Shakespeare. Ce projet *Collégien en culture* est soutenu par le Conseil départemental et encadré par Mmes BARRIERE (anglais) et LIENNART (éducation musicale et chant choral).

Cet atelier d'écriture, proposé par le service de médiation de l'Opéra de Clermont, va permettre de réunir les 48 choristes du Collège sur la scène de l'Opéra en février 2023 et d'interpréter cette création.

AGENDA DES MANIFESTATIONS À VENIR

Samedi 4 mars : FOUGAT à 20 heures au théâtre de verdure soirée musicale et déguisée,

Vendredi 10 mars : PIECE DE THEATRE AMATEUR DE CEBAZAT, organisée par la Méode,

Dimanche 19 mars : BOURSE AUX VETEMENTS ET PUCES DES COUTURIERES, organisée par l'Association « Les cents métiers »,

Du 20 mars au 20 avril : EXPOSITION sur la forêt sylvaé, à la Mairie,

Les 12 et 13 mai : MARCHÉ AUX FLEURS, organisé par l'Association des parents d'élèves de l'école primaire,

Les 27 et 28 mai : FETE PATRONALE, organisée par le Comité des Fêtes.

Nous vous attendons nombreux pour ces bons moments à venir !

LE MARCHÉ DU MERCREDI A SAINT-DIER-D'AUVERGNE

Depuis sa création en juin 2022, le marché de Saint Dier a testé plusieurs emplacements afin d'accueillir les visiteurs. N'ayant pas trouvé de formule semblant convenir à tous, le marché reprendra sur la place de l'Eglise **tous les premiers mercredis du mois jusqu'à fin avril**.

Nous espérons pouvoir reprendre de façon plus régulière par la suite.

Notre marché ne pourra perdurer voire prospérer que si la fréquentation est au rendez-vous !

Nous vous attendons nombreux.

INCIVILITÉS ET RESPECT DES AUTRES COMMUNES

La mairie de Saint-Flour l'Etang nous signale que des habitants de Saint-Dier-d'Auvergne viennent régulièrement déposer leurs ordures non triées sur leur commune ! Nous vous rappelons que tous les déchets des Saints-Diérois sont à déposer dans les différents PAV de la commune de Saint-Dier-d'Auvergne.

Si vous n'avez pas de carte ou si vous l'avez égarée, contactez le SBA au 04.73.64.74.44. Nous vous en remercions par avance.

Travaux / Projets

Poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux aériens dans les hameaux.

La commune, épaulée par Territoire d'Energie 63 et la SCIE, a lancé depuis plusieurs années des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques aériens.

Ces actions sont souvent coordonnées avec des travaux d'aménagement ou de renouvellement des réseaux d'assainissement ou d'eau potable. L'objectif est de rendre le paysage plus agréable, mais aussi de sécuriser l'alimentation électrique. En effet, les réseaux souterrains sont moins vulnérables aux intempéries.

Après Lardiallet en 2021, Heurs en 2022 a été retenu pour ce projet. Les travaux vont bon train comme vous pouvez le voir sur les photos. Au printemps 2023, les fils disgracieux auront disparu.

La restauration des mares, une action importante pour l'environnement

Les mares communales représentent un écosystème riche en biodiversité et rendent de nombreux services. Leur préservation et leur restauration sont donc des enjeux majeurs liées à la protection de l'environnement.

Même si elles n'ont plus les mêmes usages qu'autrefois elles présentent de nombreux intérêts :

- <u>En freinant l'écoulement des eaux de pluies, les mares contribuent à</u> :
  - limiter l'érosion des terres agricoles, au même titre que les haies et les fossés,
  - atténuer l'engorgement des réseaux d'assainissement et des stations d'épuration lors des pluies d'orage,
  - améliorer la qualité des eaux de ruissellement, car elles agissent comme de véritables mini-stations,
- <u>Elles sont des réserves d'eau dans la lutte contre l'incendie,</u>
- <u>Elles représentent des abreuvoirs pour le bétail,</u>
- <u>Elles constituent des réserves d'eau pour la faune (amphibiens, insectes…) et pour la flore aquatique,</u>
- <u>Elles sont des réserves d'eau d'appoint pour certains usages (arrosage, lavage de bâtiments agricoles),</u>
- <u>Elles constituent notre patrimoine naturel local et sont les témoins des activités d'antan,</u>
- <u>Elles améliorent le paysage et notre cadre de vie,</u>
- <u>Elles sont des outils pédagogiques avec la découverte des milieux humides et de sensibiliser à l'écologie.</u>

Le curage permet de retirer les boues, de reprofiler les étendues d'eau et ainsi de maintenir et valoriser les points énumérés ci-dessus.

Il évite également l'envasement et un asséchement précoce. De nombreuses espèces d'amphibiens et de libellules disparaissent au fil du temps. La restauration des mares apparaît alors comme l'élément indispensable pour permettre à ces espèces de reconquérir le territoire.

Le Conseil municipal a donc décidé de programmer la restauration des mares de la commune. En 2022, les deux premières ont été les mares de Barbetoux et de Paravesse. En 2023, deux autres mares seront débroussaillées, curées et restaurées. (voir photos page 6)

Les mares au fil du temps ….

Une des dernières sorties de notre regretté Jojo DUVERT

La famille GIDON devant l'arbre à Barbetoux

Toujours le même arbre à Barbetoux, quelques années plus tard...

La Maison France Services

Les documents indispensables auxquels je dois penser si mes démarches concernent :

L'ASSURANCE MALADIE (CPAM - AMELI.FR)
- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon code confidentiel (compte AMELI)
- Ma carte d'identité en cours de validité

L'ASSURANCE RETRAITE (CARSAT)
- Mon n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

PÔLE EMPLOI
- Mon n° d'identifiant Pôle Emploi
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité
- Mon CV imprimé ou sur clé USB (si nécessaire)

LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (MSA)
- Particulier ou exploitant : n° de sécurité sociale (carte Vitale)
- Entreprise : n° de SIRET (14 chiffres)
- Une adresse email valide ou un n° de téléphone portable afin de recevoir le mot de passe provisoire lors de la création de l'espace
- Mot de passe confidentiel (à personnaliser lors de la 1re connexion)

LES FINANCES PUBLIQUES/ IMPÔTS (DGFIP)
- Mon n° fiscal
- Mon mot de passe confidentiel
- Mon n° d'accès en ligne (pour création de compte)
- Mon revenu fiscal de référence (pour création de compte)
- Mon dernier avis d'imposition
- Ma carte d'identité en cours de validité

TITRES SÉCURISÉS DE L'ÉTAT (ANTS)
- Mon identifiant ANTS
- Mon mot de passe confidentiel
- Ma carte d'identité en cours de validité

LA DÉFENSE DES DROITS (MINISTÈRE DE LA JUSTICE)
- Ma carte d'identité en cours de validité

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)
- Mon n° de sécurité sociale
- Ma carte d'identité en cours de validité

LA POSTE

À Saint-Dier-d'Auvergne, je suis accompagné·e pour effectuer mes démarches administratives en ligne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE France services

LA POSTE

Découvrez les offres France Services à La Poste de Saint-Dier-d'Auvergne.

Au bureau de poste

- Demandez conseil au chargé de clientèle référent France Services pour effectuer vos démarches administratives en ligne.
- Bénéficiez gratuitement et en libre-service d'un accès à Internet et à nos équipements numériques :
  - Tablette ou ordinateur
  - Imprimante, scan

La Poste de Saint-Dier-d'Auvergne
2 rue de l'Octroi - 63520 Saint-Dier-d'Auvergne

HORAIRES D'OUVERTURE
Mar 9h-11h45/14h45-16h30
Mer, jeu, ven, 9h-12h/14h-16h30
Sam 9h-12h

Tel : 04 73 16 59 97
saint-dier-dauvergne@france-services.gouv.fr

À domicile

Le facteur peut vous accompagner pour réaliser certaines démarches administratives sur Internet.

Pour connaître l'ensemble des services proposés ou prendre rendez-vous, contactez le

N°Cristal 09 69 32 74 23
APPEL NON SURTAXE

Les services du quotidien à côté de chez vous.

- **MA SITUATION DE VIE CHANGE**
  Je déclare mon changement de situation suite à une naissance ou au décès d'un proche. Je demande le RSA, la prime d'activité, une aide au logement (APL, ALF,...).
- **JE PRENDS SOIN DE MA SANTÉ**
  Je demande une carte vitale, je suis mes remboursements, je télécharge une attestation de droits, je déclare un changement de situation personnelle...
- **JE PRÉPARE MA RETRAITE**
  Je souhaite bénéficier d'une simulation pour ma retraite ou être informé(e) de mes droits.
- **JE DÉCLARE MES IMPÔTS**
  Je déclare et paie mes impôts, j'accède à mes documents fiscaux, je me renseigne sur la taxe d'habitation, la taxe foncière, le prélèvement à la source...
- **J'ÉTABLIS MES DOCUMENTS OFFICIELS**
  Je fais ma pré-demande de passeport ou carte nationale d'identité, je demande ou renouvelle mon permis de conduire, mon certificat d'immatriculation...
- **JE FAIS VALOIR MES DROITS**
  Face à un litige ou conflit, je m'informe sur les procédures et sur la saisie du Défenseur des droits, je demande un extrait de mon casier judiciaire...
- **JE SUIS AFFILIÉ(E) À LA MSA**
  Je crée mon compte, je consulte mes paiements, je fais mes déclarations et demandes en ligne concernant ma santé, ma famille, ma retraite...
- **JE CHERCHE UN EMPLOI**
  Je m'inscris/réinscris en ligne en tant que demandeur d'emploi, j'actualise ma situation, je consulte mes paiements...

Éclairage public

Considérant les hausses de prix de l'énergie, le Conseil Municipal a souhaité modifier les horaires de l'éclairage public rapidement. Dès le 17 octobre 2022, l'éclairage public de la commune a été éteint tous les jours de 23h à 5h30. *(cf : Arrêté du Maire n°2022/76 du 04.10.2022)*

Mesures de délestage électrique – Hiver 2023

Un contexte d'approvisionnement énergétique fragile et une évolution de la réglementation européenne ont conduit à réviser l'organisation du délestage électrique.

Un plan de délestage programmé est un moyen d'éviter une coupure totale de l'approvisionnement due à un fort déséquilibre sur le réseau où la demande est fortement supérieure à la capacité de production. Ce plan de délestage est intimement lié aux conditions climatiques hivernales, si les températures venaient à baisser durablement.

Dans la pratique, le délestage électrique consiste à interrompre la fourniture électrique à certains usagers par rotation pour une durée de 2 heures par jour, en cas de distorsion entre l'offre d'électricité et la demande.

Un courrier émis par la Préfecture en début d'année nous a précisé la mise en œuvre d'un tel scénario s'il venait à être appliqué.

Conditions de mise en œuvre : environ deux heures consécutives de coupure maximum, une coupure par jour, un jour de semaine, au moment des pics de consommation (8h – 13h et 18h – 20h).

L'application Ecowatt permet de recevoir directement des notifications en temps réel.

Déroulement de la mesure :

*J – 3 : Avant le délestage : la Préfecture informe l'ensemble des élus d'un possible délestage, Enedis informe avec l'ARS les patients à haut risque. La population est avertie (Panneau Pocket, site Internet,..) du point de regroupement en cas de difficultés,

*J – 2 : Via le site Ecowatt, RTE confirme le signal rouge. La Préfecture, ENEDIS, l'ARS et les élus poursuivent l'information des publics sensibles (permanence en Mairie assurée),

La Taxe Foncière

La taxe foncière fait partie des impôts locaux dont le produit vise à alimenter le budget des collectivités locales. Elle comprend plusieurs taxes dont la taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères. Par ailleurs, elle concerne aussi bien les logements occupés que vides. On distingue la taxe foncière sur les propriétés bâties de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Contrairement à l'impôt sur le revenu, les impôts locaux ne nécessitent pas de déclaration préalable du contribuable. L'avis d'imposition est directement envoyé. Les propriétaires payent ensuite la taxe foncière chaque année à l'automne.

Afin de lever toute ambiguïté face à des interrogations de certains administrés, le Conseil municipal précise que pour 2022, la part communale de la taxe foncière n'a pas été augmentée (délibération n°4 du 13 avril 2022).

PRIX DE L'EAU POUR 2023

Le SIAEP Rive Gauche de la Dore est directement impacté par le prix de l'énergie qui représente près de 12% de leur budget.

Le SIAEP ne possède pas de ressource en eau suffisante sur son territoire pour alimenter ses habitants gravitairement. Depuis son origine, l'eau est pompée dans la nappe alluviale de l'Allier à Pont-du-Château, ce qui oblige le SIAEP à avoir recours à de nombreux pompages.

Après un maintien du prix de l'eau entre les années 2016 et 2021, les élus ont été obligés de voter en décembre 2022 **une augmentation significative du prix de l'eau pour 2023** afin de compenser cette hausse énergétique ainsi que l'inflation ressentie sur tous les postes !!!

Leurs fournisseurs d'énergie leur annoncent des hausses pouvant multiplier le prix par 3,5 sur certaines stations de pompage soit près de 230 000 € pour l'exercice 2023.

Les élus et les salariés ont travaillé sur un budget prévisionnel 2023 au plus juste afin d'éviter de trop impacter les habitants de son territoire.

Le prix de l'eau pour l'année 2023 va augmenter de 20 centimes. Pour une facture type de 120 m3 d'eau, le montant total sera de 317.89 € TTC soit une hausse de 11%.

- **Abonnement habitation : 72,00 € HT**
- **Prix du m^3 : 1,60 € HT**
- **Taxe et redevance (Agence de l'eau…) : 0,311 € HT**

Pour lisser au mieux cette augmentation, les abonnés mensualisés auront 10 prélèvements répartis sur l'année.

DIVERSIFIER SES ACTIVITES POUR PERDURER

Les élus ont également travaillé sur les statuts du Syndicat.

Le 22 décembre 2022, Monsieur GONIN, Président du SIAEP et l'ensemble des élus ont décidé d'élargir leurs compétences afin de renforcer leurs actions sur le territoire, de rester à la proximité des abonnés et d'être en mesure de proposer des services complémentaires aux communes.

A compter du 1er janvier 2023, une commune adhérente à l'eau potable pourra déléguer la compétence assainissement ou certaines prestations en lien avec ses compétences.

Les élus ont décidé que le nouveau syndicat s'appellerait le :

Environnement

Focus sur la chouette effraie

Dans la continuité de ses actions en faveur de la biodiversité (plantation d'un verger, restauration d'une mare, non utilisation d'herbicides, …) la commune de Saint-Dier-d'Auvergne a installé un nichoir donné par M. Serge CHALEIL, naturaliste local et adhérent à la Ligue Protectrice des Oiseaux.

Grâce à l'implication des employés communaux, celui-ci a été installé dans l'encadrement d'une fenêtre du grenier de la mairie.

La chouette effraie affectionne particulièrement les églises, les combles, les granges, les pigeonniers, pourvu que ces lieux soient sombres et tranquilles pour passer la journée à nicher.

Malheureusement, ces lieux propices se font de plus en plus rares.

L'espèce est en déclin faute de trouver de tels endroits pour se reproduire. La mortalité est aussi liée au trafic routier. C'est pourquoi de telles actions de sauvegarde sont à mettre en place.

Ce rapace nocturne, aussi appelé la dame blanche, se nourrit essentiellement de rongeurs et notamment de rats taupiers tout comme l'hermine ou le renard, ce qui le rend très utile pour les agriculteurs.

Selon l'abondance des proies, la chouette effraie peut faire plusieurs nichées. La particularité de ce rapace est de couver dès son premier œuf pondu, cela permet d'échelonner les éclosions des poussins. L'avantage est qu'en cas de disette, pluies sur plusieurs jours par exemple, les derniers nés mourront de faim et seront mangés par leurs frères plus grands. Ainsi, une partie de la nichée sera sauvée. En effet,

S.B.A.

À vos composts ! Dès le 1er janvier 2024, conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire, **tous les foyers français devront avoir à leur domicile un bac à compost afin de recycler les déchets organiques**.

Quels déchets doivent être déposés dans un composteur ?

LES DÉCHETS A METTRE DANS LE COMPOSTEUR

- Épluchures (même les agrumes)
- Feuilles.
- Fleurs coupées.
- Fleurs fanées.
- Gazon.
- Mauvaise herbe sans graine.
- Plantes à purin.
- Restes de légumes et de fruits.

Le tri se simplifie !

Depuis le 1er mai 2021, finies les hésitations et les erreurs de tri…

Une seule et même consigne de tri : 100% des emballages et des papiers vont dans le bac jaune !

Comment trier ?

Aujourd'hui, une seule question à se poser : est-ce que mon déchet est un emballage ou du papier ? Si oui, direction la poubelle jaune !

Attention, tous les plastiques ne vont pas dans le même container ! Un jouet en plastique n'est pas un emballage et ne doit pas être jeté dans la poubelle jaune dédiée aux emballages et papiers.

Optimiser le recyclage et réduire les erreurs de tri

L'objectif de cette évolution ? Trier mieux et donc recycler plus, pour atteindre 55% de déchets recyclés et réemployés en 2025, puis 65% en 2035. La massification des tonnages d'emballages collectés grâce à la simplification des consignes va également permettre de déployer de la Recherche et Développement, pour créer de nouvelles filières et procédés de recyclage pour les déchets n'en disposant pas encore.

Enfin, les erreurs de tri représentent entre 20 et 25 % des déchets entrant en centre de tri et coûtent chers à la collectivité et donc au contribuable : environ 1,5 M € / an. De plus, la simplification du geste de tri va permettre de diminuer le volume de votre poubelle verte en triant davantage, mais aussi le coût de votre facture déchets.

La deuxième vie des emballages et des papiers

Films plastiques, petits emballages aluminium, tubes, pots et barquettes, les matières sont envoyées vers des repreneurs situés en France et en Europe pour être intégrées dans la fabrication de nouveaux produits, permettant ainsi une économie de ressources naturelles et d'énergie considérable. Pas de capsule.

Trier c'est bien, limiter les emballages c'est mieux !

Réduction des déchets et recyclage sont complémentaires. Parallèlement à la simplification des consignes de tri, il est également indispensable de revoir nos modes de consommation et de soutenir une économie plus sobre. Les industriels ont également un rôle

BUS DES MONTAGNES

Ligne 1 : Beauregard-l'Évêque, Bouzel, Espirat, Reignat, Vassel et Vertaizon

Ligne 2 : Chauriat, Chas, Mur-sur-Allier (Dallet, Mezel), Pérignat-ès-Allier et Saint-Bonnet-lès-Allier

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE AU MARCHÉ DE BILLOM LE LUNDI MATIN UNE FOIS TOUS LES 15 JOURS

ALLER

Ligne 1

Vassel : 9h05 – Devant l'école
Bouzel : 9h10 – Route de Chignat (Abribus de l'école)
Beauregard l'Évêque : 9h15 – Devant l'église
Chignat : 9h20 – Avenue Léon Blum (devant le monument)
Vertaizon : 9h25 – Arrêt Fontaine (école maternelle)
Espirat : 9h30 – Arrêt de bus de l'école
Reignat : 9h35 – Arrêt de bus de l'école
Arrivée à Billom : 9h 50 (Clos Bijou)

Ligne 2

Dallet : 8h45 – Face à la Tour Orange et Rond Point Maréchal Joffre
Mezel : 8h50 – Place de Font Grande et Croix St Guillaume
Pérignat-ès-Allier : 9h00 –Carrefour giratoire de St Bonnet-Lès-Allier
St Bonnet-Lès-Allier : 9h05 – Arrêt de bus du rond-point
Chauriat : 9h08 – Boulevard de la République
Chas : 9h10 – Place de la Mairie
Arrivée à Billom : 9h 30 (Clos Bijou)

RETOUR

Départ de Billom : 11h15 (Clos Bijou)

Départ de Billom : 11h00 (Clos Bijou)

Calendrier 2022/2023

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil
05	03	14	12	09	06	06	03	15	12	10
19	17	28	26	23	20	20	24	29	26	24
	31									

TARIFS : 2€ l'Aller – 4€ Aller/retour – Chèques Mobiplus Acceptés

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

Billom Communauté

BUS DES MONTAGNES

Vous habitez Billom, Bongheat, Egliseneuve-près-Billom, Estandeuil, Fayet le Château, Glaine-Montaigut, Isserteaux, Mauzun, Montmorin, Neuville, Saint-Dier d'Auvergne, Saint-Jean des Ollières, Saint-Julien de Coppel et Trézioux

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE AU MARCHÉ DE BILLOM LE LUNDI MATIN UNE FOIS TOUS LES 15 JOURS

ARRIVÉE SUR BILLOM VERS 10H00

DÉPART DE BILLOM VERS 11H30

Inscription obligatoire auprès de la Communauté de Communes au 04 73 73 43 24 (du lundi au vendredi de 9h à 12h) la semaine précédant votre déplacement.

Ce jour là un taxi viendra vous chercher et vous ramènera à votre domicile.

Calendrier 2022/2023

Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil
05	03	14	12	09	06	06	03	15	12	10
19	17	28	26	23	20	20	24	29	26	24
	31									

TARIFS : 3€ l'Aller – 6€ Aller/retour – Chèques Mobiplus Acceptés

PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT

Renseignements relatifs au dispositif MOBIPLUS :

- au **04 73 42 49 50**,
- sur PUY-DE-DOME.FR,
- auprès de la Maison des solidarités de votre secteur,
- dans les Centres locaux d'information et de coordination gérontologiques (CLIC),
- auprès de la mission locale de votre secteur.

Les partenaires du dispositif MOBIPLUS :

- **Plateforme Mobilité 63**
Tél. 04 73 39 93 26 ou www.plateformemobilite63.fr,

- **Association départementale des transporteurs routiers de voyageurs**
Centre routier – ZI du Brézet
63000 CLERMONT-FERRAND – Tél. 04 73 91 57 54

- **La liste de taxis et transporteurs routiers partenaires du dispositif MOBIPLUS est accessible sur** PUY-DE-DOME.FR.
Elle sera jointe à l'envoi du chéquier à votre domicile.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, DEMANDER EN MAIRIE

Bi'Kigaï, le service jeunesse de Billom Communauté, poursuit ses actions en direction des jeunes de 11 à 25 ans.

Accompagnement des projets des jeunes

Laëtitia Lasherme, coordonnatrice jeunesse, anime des ateliers de prévention aux collèges du Beffroi et de Saint-Dier-d'Auvergne pour lutter contre le harcèlement, et accompagne les projets portés par les jeunes.

Vous avez une idée, un projet ? N'hésitez pas à la contacter !

Tél. 06 75 65 43 09

Bi'Kigaï sur les réseaux

Un terrain de pétanque à Trézioux construit par des jeunes, une fresque onirique sur un poste électrique pour embellir Saint-Julien-de-Coppel, une mini-galerie d'art sur un autre poste à Billom pour promouvoir l'inclusion, des infos régulières, des bons plans… Suivez l'actualité de Bi'Kigaï sur le site internet de Billom Communauté mais aussi sur Facebook, Instagram et YouTube.

Bourse Coup de Pouce

Vous avez entre 15 et 20 ans ? Vous souhaitez passer votre permis de conduire ou votre BAFA ? Billom Communauté peut vous aider à en financer une partie.

Rendez-vous sur www.billomcommunaute.fr > Rubrique Jeunesse > Bourse Coup de Pouce

Plus d'infos auprès de Marie-Noëlle Escuriet : jeunesse@billomcommunaute.fr

NB : de nouveaux dispositifs à destination des jeunes seront proposés en 2023.

SAVE THE DATE | Forum #1jeune1job
Samedi 29 avril 2023
Moulin de l'Etang Billom de 10h00 à 14h00

Le Forum Bi'Kigaï, axé sur l'orientation, l'emploi et l'engagement, devient le Forum #1jeune1job.

La seconde édition est organisée en partenariat avec Entre Dore et Allier. Elle se déroulera **samedi 29 avril 2023 de 10h00 à 14h00 au Moulin de l'Etang à Billom.**

Inscription auprès de Laëtitia : bikigai@billomcommunaute.fr

Nouveauté : Guide d'activités jeunesse 12-25 ans

Culture, sports, activités bien-être, manuelles, scientifiques ou de préservation de l'environnement, le territoire offre de nombreuses possibilités de se distraire ou de se rendre utile.

Le service jeunesse de Billom communauté a réalisé un guide interactif et évolutif pour trouver en un clic des idées d'activités .

Rendez-vous sur www.billomcommunaute.fr > Rubrique Jeunesse > Les guides pratiques de Bi'Kigaï

Si vous êtes une association et que vous proposez des activités pour les jeunes vous pouvez vous faire recenser dans ce guide, contactez

Des formations pour mieux connaître et accompagner les problématiques des personnes fragilisées

Afin d'accompagner au mieux les personnes éloignées vers la reprise d'une activité physique bénéfique à leur santé, des formations pour professionnels du social vont être mises en place sur le territoire de Billom Communauté. C'est dans ce cadre que Gaël Le Boudouil, coordinateur sportif de l'antenne Maison Sport Santé à Billom Communauté, a impulsé deux formations :

- Une première dans le domaine de l'activité physique, à destination des référents du CLIC et du SIVOS de Billom. L'objectif ? Acquérir des connaissances physiologiques, biomécaniques au sujet de la personne âgée.

- Une seconde, à destination des aides à domicile, des aides-soignants du CLIC et du SIVOS. Divisée en deux sessions, cette formation vise à donner les clés aux participants pour évaluer un profil comportemental en termes d'activité physique, de sédentarité, et afin d'identifier les professionnels/structures de son territoire. À l'issue, ils seront en capacité de transmettre une méthodologique globale au sujet de l'activité physique et de lutte contre la

Maison Sport Santé : permettre la pratique d'activité physique, en toute sécurité et dans la durée.

Lutter contre la sédentarité, assurer la promotion de l'activité physique, accompagner au mieux les personnes porteuses d'une pathologie chronique ou présentant des facteurs de risque à trouver une activité physique qui soit adaptée, régulière et pérenne... Ce sont les principaux enjeux de l'antenne Maison Sport Santé développée sur le territoire de Billom Communauté, depuis quelques mois.

En 2020, le diagnostic réalisé par l'ONAPS* a permis de relever des besoins chez les habitants du territoire, en particulier un niveau de sédentarité élevé chez les plus jeunes, un manque d'activité physique pour les jeunes actifs et une absence de connaissance de l'offre de loisirs pour les personnes âgées.

Face à ce constat, les élus de Billom Communauté, en partenariat avec l'ONAPS, ont initié une réflexion pour porter cette dynamique territoriale en faveur du Sport-Santé. Ils ont fait appel à l'association DAHLIR, qui facilite l'accès aux loisirs des publics éloignés pour piloter ensemble ce projet.

Ainsi, depuis juillet 2022, Gaël Le Boudouil, chargé d'accompagnement DAHLIR assure la coordination de cette dynamique territoriale. En quelques mois, une permanence hebdomadaire à la Maison des Loisirs et de la Culture à Billom a pu être mise en place. Gaël reçoit toute personne orientée par un professionnel de santé afin de les accompagner de manière individualisée vers une pratique d'activité physique adaptée et durable.

L'objectif ? Impulser une véritable dynamique territoriale autour de l'activité physique et favoriser la remise en

Le 7ème art n'a pas dit son dernier mot !

Ciné des p'tits loups et ciné goûter à La Briqueterie, lundi 13 février.

La journée a bien commencé avec des lectures destinées aux 2/5 ans, par Aline LEBREF, Coordinatrice au réseau des bibliothèques de Billom communauté. De nombreux parents/grands-parents et petits enfants sont venus écouter (et voir) ces très jolies histoires animées de loups et de forêts, à partir d'une sélection d'albums. Cette mise en bouche s'est poursuivie par la projection de cinq courts-métrages sur la thématique du loup.

Enfin dans l'après-midi, le film « le pharaon, le sauvage et la princesse » de Michel Ocelot a pris le relais pour les plus grands avec trois contes, trois époques, trois univers.

Un grand merci à Ciné Parc pour cette belle sélection.

Ciné Parc

L'après l'acquisition des fauteuils de cinéma pour un meilleur confort, quelques membres du conseil municipal ont passé du temps à changer une partie des tissus abîmés.

Les séances de cinéma du mardi soir à la Briqueterie à 20h30 continuent..

- 28 février « La Guerre des Lulus » quatre orphelins livrés à eux-mêmes en plein conflit de la 1ère guerre mondiale
- 21 mars, 11 avril, 2 mai, 16 mai, 6 juin.

Le tir à l'arc

Après une pause de deux ans, le Club de tir à l'Arc Saint-Diérois a eu de nouveau le plaisir d'organiser le dimanche 26 juin la remise des médailles départementales qui clôture la saison.

La pluie s'est malheureusement invitée nous obligeant à réinventer la mise en place des pas de tir à l'intérieur, dans la salle de la Briqueterie, mise à disposition gracieusement par la mairie que nous remercions. La bonne humeur de tous, l'envie de lancer des flèches ainsi que l'implication des parents ont fait de cette journée une réussite. Elle a débuté le matin avec les jeux : le 301 à la façon des fléchettes, les cibles décalées et les ballons pour finir en beauté. Le repas a suivi et à 14 heures la responsable de l'UFOLEP section tir à l'arc du Puy de Dôme nous a rejoint pour procéder à la remise des médailles.

En ce qui concerne notre club, félicitations à Loris CARNEIRO qui est Champion départemental dans la catégorie des 13-14 ans et Jean-louis LOGRADO Champion départemental des 50 ans et +. Nous tenons aussi à féliciter les enfants du club dont nous sommes très fiers et qui n'ont pas pu s'entrainer pendant trois mois à cause du Covid et qui ne sont arrivés aux compétitions qu'à partir du mois de mars mais en réalisant de très beaux scores. Pour être classé au Championnat départemental, il faut avoir fait au moins 5 compétitions et ces enfants ne les comptabilisaient pas. Au vu de leurs résultats et de leurs progrès constants, on peut supposer les retrouver médaillés l'année prochaine.

Zoom sur une journée particulière : le championnat de France de tir à l'arc UFOLEP

Cela faisait deux ans que c'était repoussé à cause du Covid… En baie de Somme à Pont-Rémy, à côté d'Abbeville le dimanche 5 juin 2022. Rdv à 8 heures, c'est impressionnant. Il y a plus de 50 cibles alignées à différentes distances en fonction de l'âge des archers. Les archers tirent 3 flèches à chaque volée et il y a 10 volées, une pause puis 10 autres volées. Loris a tiré à 25 m puis 20 m. Fin des tirs junior à 13 h.
Sur 150 archers junior, Loris finit Vice-champion de sa catégorie (13-14 ans classique sans viseur) en obtenant 481 points sur 600 possibles. Loris a battu ce jour là son propre record de plus de 30 points.

Le Club de Saint-Dier est tout jeune puisque créé en 2017. Les entrainements ont lieu à la salle de la Briqueterie les lundis et jeudis de 16h30 à18h30 pour les primaires et 18h30 à 20h30 pour ados et adultes et les mercredis de 16h00 à 18h00 pour les ados et adultes pour la saison 2021-2022. La cotisation s'élève à 70 euros avec deux séances d'essai avant de prendre la licence.

Les 100 métiers

Notre journée AU BONHEUR DES DAMES s'est passée dans la bonne humeur et sous un soleil radieux, les visiteurs ont pu retrouver des collectionneurs de dentelles, broderies et costumes d'autrefois dans une ambiance festive et amicale.

Le marché d'Antan et ses producteurs de produits du terroir, des danses en crinolines avec QUADRILLE ET CRINOLINES, des danses folkloriques avec LOU BELLADAIRE LEMPDAIS, des démonstrations de broderie avec les dentellières de Clermont, la découverte du métier de relieur d'art et de restauration de livres anciens avec Mme Corinne PAQUET de l'atelier AU LIVRE DORE, le repas Belle Époque, le salon de thé "Dentelles et Porcelaine", le stand de l'association, les traditionnelles balades en calèche...

La fête était réussie !!

Un grand merci à tous les bénévoles de l'association qui n'ont pas ménagé leur peine pour installer dès samedi barnum, tables et chaises, cuisiner, servir, nettoyer, ranger pour que tout se passe bien et sans lesquels rien n'est possible.

La montgolfière de Limagne que nous avions invitée le 2 Octobre dernier pour notre traditionnelle fête Belle Epoque AU BONHEUR DES DAMES, n'était pas venue car trop de vent ce jour là. Par contre, elle était bien là le dimanche 27 Novembre pour EN ATTENDANT NOEL. Sous un radieux soleil la montgolfière s'est élevée majestueusement au dessus de Saint-Dier pour le plus grand plaisir des visiteurs qui avaient fait le déplacement.

Puis le spectacle « Boîte à Gants » avec l'excellente troupe de comédiens « La Toute petite Compagnie » a fait salle comble un peu plus tard dans l'après-midi. L'association est toujours soucieuse de proposer des activités et des animations variées et de qualité à tous ses adhérents ainsi qu'aux Saint-Diérois et leurs voisins des communes alentours.

Petit rappel :

LA LUDOTHEQUE vous permet d'emprunter des jeux de société, toujours renouvelés, pour petits et grands pour une durée d'un mois.

Le prêt est gratuit il suffit d'adhérer à l'association (10 € pour 2022/2023)

Rendez-vous le 1er et 3ème jeudi du mois de 16h30 à 18h00 salle voûtée de la mairie

La découverte de la caserne des pompiers pour les plus petits

Les enfants de la classe de maternelle ont pu découvrir la caserne des pompiers de Saint-Dier-d'Auvergne.
Une très belle sortie qui leur a laissé de très beaux souvenirs.
Un grand merci à tous nos pompiers pour leur investissement auprès des petits et des grands !

Le Centre d'Incendie et de Secours de Saint-Dier-d'Auvergne a été célébré le samedi 3 décembre 2022 à l'occasion de la cérémonie et du traditionnel banquet de la Sainte-Barbe. Ce fut l'occasion pour les sapeurs-pompiers actifs mais également les anciens de se retrouver, et de partager un moment convivial. Mme le Maire de Saint-Dier-d'Auvergne, et M. le Maire de Trézioux étaient également présents pour apporter leur soutien aux 19 sapeurs-pompiers, dont 4 femmes, engagés sur le territoire. En effet, un officier, 5 sous-officiers et 13 hommes du rang composent les effectifs.

La caserne réalise annuellement près de 120 interventions. Celles-ci ont lieu principalement sur les communes de Saint-Dier-d'Auvergne, Estandeuil, Saint-Flour-l'Etang et Trézioux, mais également de plus en plus en renfort dans des communes éloignées. Ce fut par exemple le cas en 2022 lors des intempéries qui ont touchées le secteur de Puy-Guillaume et de Saint-Gervais-d'Auvergne où plusieurs personnes ont été engagées en renfort des équipes locales et des équipes spécialisées pour du bâchage de toiture.

D'une manière générale, cette année, il y a eu 72% des interventions pour du secours d'urgence aux victimes, 13% des interventions pour incendie, 6% des interventions liées aux accidents de la route et 9% d'interventions diverses.

Lors de la cérémonie de la Sainte-Barbe 2022, tous les pompiers actifs et retraités présents, ainsi que les élus, ont chaleureusement remercié le Sergent-chef Laurent POUILLOUX pour les plus de 20 années consacrées à son engagement et lui ont souhaité une retraite bien méritée. Il a été à cette occasion nommé Adjudant honoraire.

La cérémonie a également permis de féliciter les personnels formés et promus au cours de l'année écoulée :

- Le Sapeur Julien SAATDJIAN pour sa formation de conduite sécurisée de niveau 2,
- La Sapeure Marine DUCHAMP pour sa formation d'équipier incendie et PBE (protection des biens et de l'environnement),
- Le Caporal-chef Jean-Vincent DELNARD pour sa formation de chef d'équipe,
- Le Caporal-chef Thomas MONTI pour sa formation de chef d'agrès 1 équipe, entraînant sa nomination au grade de Sergent,
- Le Sergent-chef Pierre BRUGÈS pour sa formation de chef d'agrès tout-engins, entraînant sa nomination au grade d'Adjudant.

Deux personnels ont également été médaillés pour leur ancienneté en tant que pompiers-volontaires. En effet, la Sapeure Florine DARTAYRE et le Caporal-chef Jean-Vincent DELNARD ont reçu la médaille d'ancienneté échelon Bronze pour 10 années de service.

Malgré ces belles carrières, le centre de première intervention de Saint Dier d'Auvergne est toujours à la recherche de volontaires pour compléter ses effectifs et remplacer ceux qui laissent la place.
Fin 2022, deux nouveaux membres ont rejoint l'équipe et ils en sont grandement remerciés. Ceci étant, il faudrait encore quelques nouvelles têtes pour pérenniser le service de proximité rendu à la population en permettant d'assurer un maximum d'interventions. N'hésitez donc pas à prendre contact avec le Chef de centre au 06.87.48.40.68 ou à venir échanger avec les pompiers lors des manœuvres mensuelles le

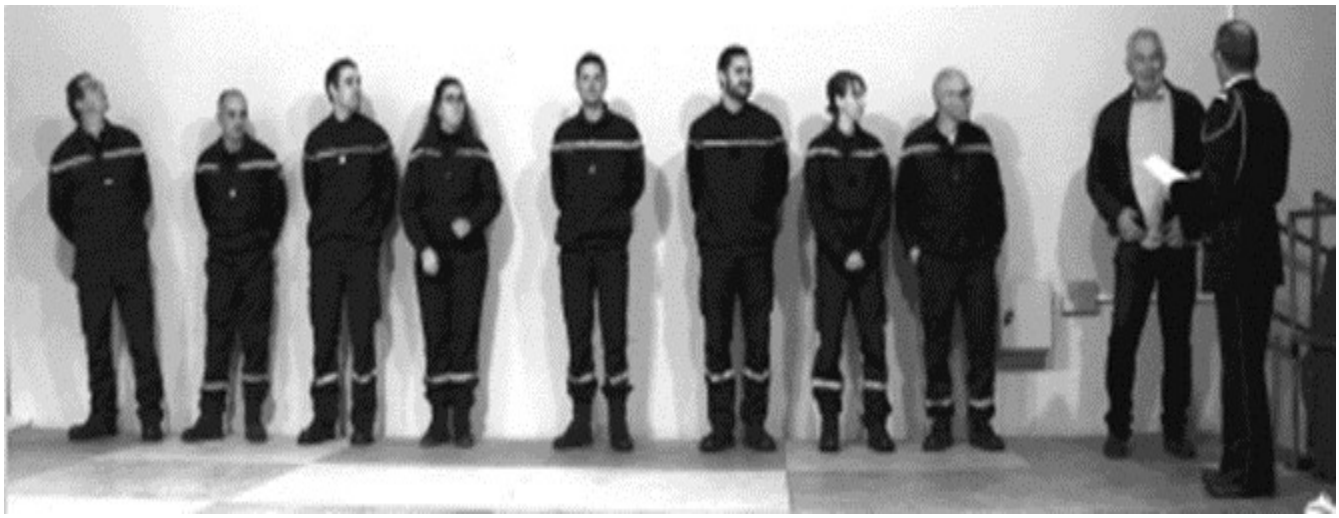

Etat Civil

Bienvenue

Tous nos vœux de bienvenue à **Raoul ROSCOËT**, né le 31.01.2022 et toutes nos félicitations à son heureuse maman Hélène ROSCOËT.

Mariage

Lucile DUVERT et **Antonin AUBERT** se sont unis le 22 octobre 2022.

Nous leur présentons nos plus sincères vœux de Bonheur.

Décès

Joseph DUVERT nous a quitté le 6 décembre 2022,
Monique VERMOYAL nous a quitté le 6 décembre 2022,

Bernadette DISSARD nous a quitté le 13 décembre 2022,

Alain CLUZEL nous a quitté le 29 janvier 2023,

Simone MORANNE nous a quitté le 18 février 2023.

Nous présentons nos plus sincères condoléances à leurs

Si vous souhaitez faire passer une annonce, un article, une photo, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail : mairie-st-dier@wanadoo.fr

Sans commentaire

La municipalité reçoit de plus en plus de plaintes d'habitants ulcérés par la présence de déjections canines sur les trottoirs et les ruelles de la commune.

Ces crottes empoisonnent tout le monde ! C'est une question de qualité de vie, de respect du travail des agents communaux et de salubrité publique.

Il serait navrant une fois de plus de devoir sévir !

Au fil du Miodet

Bulletin municipal de la commune de Saint Dier-d'Auvergne

Directrice de publication :
Nathalie SESSA

Conception-mise en page :
Arielle GELIN

Rédaction, prises de vue et mise en page :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : février 2023

Crédit photo : La municipalité

Reprographie par nos soins.